

<http://gec.venissieux.org/Contrat-enfance-jeunesse-2019-2022>



Contrat enfance jeunesse 2019-2022

- Lettre des élus -



Date de mise en ligne : mardi 21 janvier 2020

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

L'accueil des jeunes enfants de 0 à 3 ans est une question essentielle à la fois pour le bien-être et le développement des tous petits et pour la possibilité donnée aux jeunes parents et notamment aux femmes de concilier vie professionnelle et vie familiale sans être par trop débordés par les problèmes quotidiens.

C'est parce que la France bénéficie d'une couverture importante en terme d'accueil du jeune enfant et d'écoles maternelles que les françaises ont un taux d'activité supérieur à la moyenne européenne, notamment entre 25 et 49 ans. Notre pays a ainsi conservé un taux de natalité élevé au regard de ses voisins européens.

12 équipements assurent l'accueil collectif des jeunes enfants auxquels s'ajoutent 42 assistants de crèche pouvant accueillir chacun jusqu'à 3 enfants et 355 assistants maternels agréés soutenus par le relais petite-enfance. Des chiffres que nous mettons en rapport avec notre population. Notre ville à compté 1346 naissances en 2018, chiffre plutôt stable depuis 2009.

68% de la population est en activité, plus de 61% des femmes, 72% des femmes entre 25 et 54 ans.

La ville fait beaucoup mais nous savons que dans ce domaine les besoins sont croissants , permanents et évolutifs du fait des changements dans les modes de vie comme du développement de la commune lié à son attractivité pour les jeunes familles qui s'installent nombreuses.

Il s'agit de toujours mieux répondre en terme de places mais aussi de choix parce que les parents choisissent aussi leur mode de garde en fonction de leur conviction éducative mais aussi de leurs contraintes professionnelle avec des horaires qui sortent parfois des schémas habituels.

Il y aussi la précarité, les petits boulots et les stages qui exigent des solutions souples auxquelles la ville s'est attelée.

C'est pourquoi, nous nous félicitons que ce nouveau contrat enfance/jeunesse ouvre la perspective de 51 places supplémentaires en crèche qui bénéficieront à 150 enfants et du renforcement du Relais assistantes maternelles.

Mais nous savons qu'il faut aller plus loin pour répondre aux besoins.